
PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Son Éminence le Cardinal Archevêque :
M. l'abbé F. LAMONTAGNE, desservant de Saint-Côme, a été nommé curé de cette paroisse ;
M. l'abbé C. FOURNIER, du Collège de Lévis, a été nommé desservant de Saint-Basile.

PARTIE NON OFFICIELLE

NOTRE VINGT-HUITIÈME ANNÉE

Il y a deux ans, Son Éminence le Cardinal Bégin daignait introduire la *Semaine Religieuse* dans la grande famille de l'Action Sociale Catholique, et, par là même, élargissait le champ d'études de l'organe officiel de l'archidiocèse, lui ouvrant même des horizons nouveaux.

Notre modeste revue, tout en appréciant hautement la confiance que voulaient bien mettre en elle l'autorité diocésaine et la direction de l'Action Sociale Catholique, où elle fut reçue avec tant de cordialité, ne se fit pas, un seul instant, illusion sur les graves responsabilités qu'entraînait son entrée en aussi distinguée compagnie. Son âge, du reste, déjà respectable pour une revue, suffisait à l'empêcher de ne voir que des honneurs dans le rôle important qu'on lui assignait, et la vue assez nette des obligations nouvelles qu'elle eut, alors, et qu'elle n'a pas perdue, depuis, lui causa plus d'un moment d'inquiétude. Mais la route qu'elle devait suivre lui était tracée par ses chefs, et elle y entra d'un pas ferme, sûre de bénéficier, pensait-elle, « d'une bonne part des grâces d'état que le Souverain Maître ne ménage pas à l'Œuvre privilégiée de notre vénérable archevêque », et qui ne lui ont pas manqué, Dieu merci.

Avec la grâce de Dieu et les encouragements de ses supérieurs, la *Semaine Religieuse* s'est efforcée d'être, avant tout, pour les prêtres et pour les laïques de notre diocèse, « une aide efficace dans les études doctrinales, dont la nécessité s'impose à tous ». Elle a pu être au-dessous de sa tâche, mais ce n'est pas faute